



Saviez-vous que...

La municipalité actuelle a décidé, sans consulter les riverains, de démolir deux maisons situées au 1 et 3 rue des Hautes Marches, propriétés de la ville de La Riche.

LEUR PROJET ?

Lors du **Conseil municipal du 4 mars 2026**, le maire **Sébastien CLÉMENT** a annoncé une promesse de vente à un promoteur immobilier pour y construire **un immeuble de logements d'au moins 4 étages**, sans consulter les riverains ni tenir compte des impacts sur le quartier.

UN PROJET QUI IGNORE LES BESOINS RÉELS DES HABITANTS :

- **Saturation du stationnement** : ajout de nouveaux foyers dans un secteur déjà dense, sans solution pour les places de parking.
- **Perte d'un espace potentiellement vert** : Une opportunité manquée pour renaturer la ville et améliorer le cadre de vie.

Et si on faisait autrement !

LA LISTE "LA RICHE EN COMMUN",

MENÉE PAR WILFRIED SCHWARTZ, S'ENGAGE À :

- 1. Arrêter ce projet** et conserver ces terrains pour la commune.
- 2. Créer un parc végétalisé et convivial** : Un espace de détente, de partage et de biodiversité, ouvert à tous.
- 3. Intégrer une nouvelle entrée pour le square** : Pour fluidifier les accès et relier harmonieusement ce lieu au reste du quartier.

DIMANCHE 15 MARS 2026 - UN SEUL TOUR

VOTEZ POUR LA LISTE « LA RICHE EN COMMUN »
MENÉE PAR WILFRIED SCHWARTZ